

Caen le 29 juillet 2019

EAU DU BASSIN CAENNAIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

AUTRE

MONSIEUR LE PRESIDENT
EAU DU BASSIN CAENNAIS
16 rue Rosa Parks
CS 15094
14050 CAEN CEDEX 4

Prélèvement du : **mardi 23 juillet 2019 à 12h00**
Code Sise du prélèvement : **00202989**
Installation : Unité de distribution CUVERVILLE
Nom du point de surveillance : PC CUVERVILLE
Localisation exacte : Réseau Existant
Commune : CUVERVILLE

Prélevé par : LENA LE FERRAND (LABORATOIRE)
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Turbidité néphélobimétrique N	<0,10 NFU				2,00
Température de l'eau	22,6 °C			6,50	25,00
pH	7,8 unité pH				9,00
Chlore libre	0,13 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,19 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2019.17157-2

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	704 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,02 mg/L				0,10
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L		0,50		

Commentaires du laboratoire

Eau(x) conforme(s) sur les paramètres bactériologiques et chimiques analysés (normes humaines, arrêté du 11/01/2007)

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
CUVERVILLE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00202989)

Prélèvement réalisé sur le réseau à l'amont de travaux de désinfection sur canalisation. Les résultats sont conformes aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire

Signé

Sean Lallemand